



Droit penal en general

Par **bibiche**, le **14/10/2009** à **00:03**

Bonsoir,

J'ai déposé plainte en mai pour dénonciation calomnieuse (attouchement), ce qui c'est révélé faux après enquête. Le dossier a été fais au commissariat donc en mai .

Je voudrai savoir comment ça se passe après ? serait'il préférable que je prenne un avocat ? et combien ça pourrait me coûter ? ça c'est ressenti sur ma santé déjà pas tres bonne.

Je vous remercie beaucoup.

Sincères salutations.